

INTERVENIR SUR UN DÉPART DE FEU
FEUX RÉELS ET FEUX VIRTUELS

PUBLIC VISÉ : Tout personnel d'établissement soumis au code du travail (*article R 4227-38, alinéa 8*).



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 1h00
Jusqu'à 6 sessions de 8 personnes / jour



LIEU : sur votre site



MODALITES D'EVALUATION :

Evaluation formative



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur compétent dans le domaine incendie, connaissance des référentiels utilisés dans le cadre de la première intervention : code du travail, règles APSAD, normes...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Reconnaître les différents types d'extincteurs constituant la protection générale et la protection complémentaire de l'établissement

Adapter sa réaction à la situation, donner l'alarme, mettre en œuvre un extincteur et intervenir sur le départ de feu.

Théorie 15' :

- > Le triangle du feu
- > L'alarme, l'alerte
- > Les extincteurs

Pratique 45' :

Mise en situation face à un début d'incendie devant lequel le stagiaire devra :

- > Identifier le feu
- > Effectuer les coupures d'urgence
- > Donner l'alarme ou alerter les secours
- > Choisir et utiliser le bon extincteur

Méthodes et moyens mobilisés :

- > Exposé théorique et rappel des fondamentaux de l'alarme et l'alerte en fonction des consignes de l'établissement.
- > Présentation des différents extincteurs et démonstration par le formateur du principe de mise en service.
- > La pratique se fait au moyen de la simulation interactive pour la maîtrise de la mise en œuvre de l'extincteur au CO2 ou Poudre et sur le point feu pour celle de l'extincteur à eau pulvérisée ou l'utilisation d'un linge humide pour une extinction par étouffement. Le formateur fait intervenir en sécurité chaque stagiaire sur un départ de feu.
- > Formation en unité mobile feu réel et feux virtuels

